

## Le loup au pays du Mont Blanc

En fait, que savons-nous du loup ?

Qu'il mange les petits cochons par 3 et qu'il aime les chaperons, surtout rouges. Belle image d'Epinal chantée par Tex Avery, qu'on raconte pour que nos enfants aillent se coucher sans broncher.

Le loup était devenu un mythe, il est de nouveau une réalité, et pas simplement pour les petits enfants, mais aussi pour les éleveurs, les chasseurs, les randonneurs. Son retour bouscule nos certitudes, dérange nos habitudes. Retour bienvenu pour les uns, malheureux pour les autres, le débat fait rage en France entre partisans et adversaires du loup.

Mais qu'en est-il au Val Montjoie ?



Nous avons questionné :

- **Francis Callamard**, berger et guide de haute montagne aux Contamines
- **Bérangère Callamard**, sa fille, éleveuse de bovins et ovins aux Contamines (*cf article séparé*)
- **Guillaume Mollard**, éleveur de bovins à St Gervais et référent loup à l'Office Français de la Biodiversité pour la Haute Savoie
- **Elodie Martinie-Cousty**, résidente aux Contamines, administratrice de France Nature Environnement, vice-présidente au CESE et membre du Conseil National de Protection de la Nature qui donne un avis scientifique et technique sur le Plan National Loup. .
- **Basile Dunand**, attaché parlementaire, qui nous a exposé le point de vue de M. Roseren, député élu sur notre circonscription
- **Jean-Philippe Mollard**, président de l'ACCA des Contamines : association communale de chasse agréée

Les organismes concernés, d'état ou non, en France sont multiples.

Sans entrer dans les détails, on compte l'OFB Observatoire français de la biodiversité, auquel rapporte Guillaume Mollard, FNE (France Nature Environnement), les associations l'Aspas et Ferus, le bien connu WWF, et bien sûr Asters, le gestionnaire de la Réserve Naturelle des Contamines.

Par décret du 12 juillet 2018, le gouvernement a mis en place un coordonnateur du Plan Loup National : Pascal Mailhos, Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes. Celui-ci a installé 75 référents professionnels de l'agro-pastoralité. Guillaume Mollard est l'un d'entre eux.

Le sujet est complexe car extrêmement clivant. Notre propos est d'évoquer ici les avis de chacun, sans prendre parti ni s'indigner.

## **Un grand Prédateur**

Que dire d'entrée de jeu ?

Que le loup (que nos autorités appellent 'grand prédateur', car il est tout en haut de la chaîne alimentaire carnivore) s'est réintroduit naturellement en France il y a près de 30 ans, au départ dans le massif du Mercantour, en provenance des Abruzzes en Italie ; que son effectif est aujourd'hui en France d'environ 1000 têtes, très concentrées en régions montagneuses et essentiellement Rhône Alpes ainsi que dans le Var (plateau de Canjuers).

Par comparaison, il y a 1500-2000 loups en Espagne, plus de 1000 en Allemagne et plus de 3000 en Italie ; tous pays où ils semblent mieux acceptés que chez nous.

A la fin du 18ème siècle, il y en avait entre 10 et 20 000 en France (estimations à partir d'une moyenne de 6000 têtes abattues annuellement).

Comment compte-t-on le loup ? Par des caméras infra-rouges et en hurlant comme lui. Il répond à chaque fois paraît-il ...

On apprend qu'il y aurait 5 à 6 meutes dans le pays du Mont Blanc, dont deux au Val Montjoie : une à Porcherey et une entre Tré la Tête et le plan Jovet. Dans nos vallées alpines, cela fait moins de 5 ans que le loup a une présence permanente, alors qu'il y circulait auparavant ...

Jean-Philippe Mollard nous apprend que 6 louveteaux ont été repérés en ce début d'année dans la meute du Plan Jovet, soit une estimation de 10 à 12 têtes. C'est donc une très grosse meute.

Pour Guillaume, le taux de reproduction annuel du loup (ainsi que l'accroissement du nombre d'attaques) est en moyenne de 30 à 35%, ce qui ne laisse pas indifférent.

Ces chiffres sont réduits à 20% nous dit FNE, la Fédération Française des associations de protection de la nature et de l'environnement, référence en la matière. Car on nous dit que dans une meute, seule la louve alpha, et peut-être une autre, met bas 2 à 4 louveteaux chaque année, avec une mortalité naturelle, des loups braconnés, percutés par des véhicules, ... et surtout les tirs de défense qui restent efficaces dans les zones à forte prédation.

Mais rien que 20%, c'est un doublement en 4 ans ... !

Selon le décret de création des Réserves Naturelles, les tirs de défense, comme tous les prélèvements d'espèce, y sont prohibés. La RN représente ici 70% du territoire de la commune. Nul doute que cette aubaine n'a pas échappé à notre meute du Jovet.

Guillaume nous dit que la forte augmentation de l'effectif de nos canidés sauvages dans la Région et de leurs méfaits sur les élevages, a conduit au projet de révision du Plan Loup actuel. La révision du PNA Loup a lieu tous les 5 ans. On est donc en train de préparer la révision qui démarrera en 2023.

Expliquons-nous.

Et cessez de rire, nous dit Reggiani. Car les loups sont entrés dans Passy 

### **Une chance ou une nuisance ?**

Ne dites pas à Francis Callamard, dont la famille est dans la vallée depuis le XV<sup>e</sup> siècle, que le loup est le bienvenu dans la vallée.

Francis se dit 'montagnard', c'est-à-dire depuis la nuit des temps berger, et guide. Il connaît le Val Montjoie comme sa poche, son grand-père y a travaillé à la création des cartes de montagne par relevés de points géodésiques.

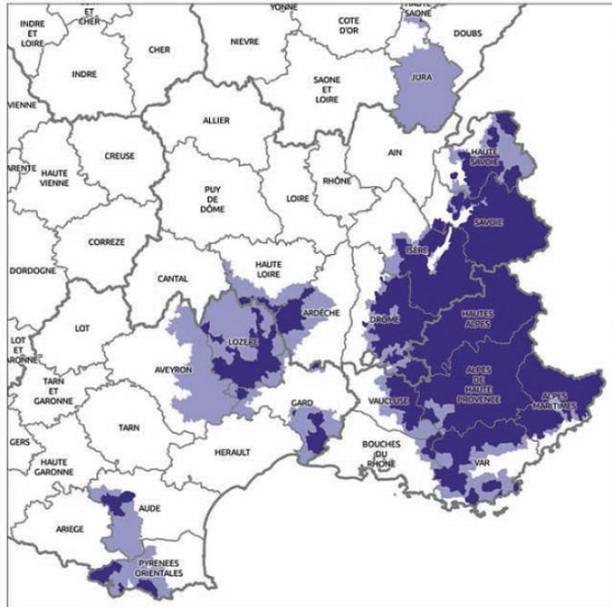
Il martèle que ce prédateur est une nuisance pour l'équilibre écologique de la montagne. Pour lui, un éleveur qui est pro-loup, y'a un loup ...

Guillaume Mollard nous dit qu'ailleurs en France, en Europe, en général, le loup prélève sur la faune sauvage sans causer trop de dégâts aux élevages. La prédation naturelle de la bête, on le sait, est proche de celle du lynx (un autre Grand Prédateur réintroduit en France, mais plus discret et autrement moins nombreux), à savoir les ongulés, comme les chevreuils, cerfs, chamois, sangliers ..., et les lièvres, mulots, belettes, marmottes, ... Ce qui maintient la paix dans les chaumières, car on sait plus ou moins qu'il est là mais on ne le voit pas.

Pour Ferus, une des associations membre de FNE, le loup peut consommer des insectes et des fruits quand il est poussé par la faim, mais il est principalement dépendant de ces ongulés. Un omnivore carnassier en sorte.

Mais selon nos amis, sa prédominance dans notre région, cette apparente prédilection pour les alpages, font que sa prédation sur la faune sauvage tend à épuiser l'effectif de nos élégants chamois et bouquetins. Au Mont Joly en hiver, Francis voyait jusque 50 chamois. Cet hiver, il en a vu seulement 4, avec un loup derrière. Jean-Philippe confirme que le chamois a quasi disparu.

Et ajoute que le nombre de bagues de chasse attribuées en 2022 a été baissé de moitié pour cause de raréfaction du chamois.



Ci-contre, document établi par le Ministère évoquant sa concentration : on voit bien que notre bon loup des familles préfère les riants alpages et maquis provençaux, aux plaines de Beauce et terils du Nord. La zone bleu foncé est ce que le Plan Loup appelle le cercle 1. C'est-à-dire à forte densité de loups.

Pourtant, pour Ferus, « au-delà de ces massifs, il n'y a aucune raison biologique ou écologique pour que les loups se limitent à la montagne et l'espèce

*devrait pouvoir coloniser la plupart des régions françaises. On y note un potentiel élevé d'installation (ongulés sauvages abondants, tranquillité...).*

Les officiels et les autres parties prenantes se disputent donc sur l'effectif réel et la prédominance du loup dans la région, de même que sur son taux d'accroissement, et même la fréquence des attaques.

Embarrassé, le Préfet de notre Région a demandé un comptage dit "différencié" : le Département a alors mis en place un protocole d'observation rapprochée avec un lieutenant de louveterie (assermenté par l'état), un chasseur et un agriculteur, aidés de caméras thermiques placées en des endroits stratégiques. Guillaume reçoit toutes les vidéos de la Haute Savoie, soit 100 films par jour ! « On reconnaît tous les individus, les boiteux, les teigneux, les poils roux, on sait exactement combien et où ils sont ».

Depuis 10 ans, selon Guillaume, les attaques de ces loups ont fait disparaître 30 élevages d'ovins dans nos vallées de Chamonix, Megève et Saint-Gervais, ce que confirme son cousin Jean-Philippe. Pour Francis, le bétail manquant est remplacé par des importations de viande ovine, avec un gâchis social et économique navrant.

Quant aux élevages de bovins, épargnés jusque récemment, ils n'échappent plus au Grand Prédateur. A la différence près que contrairement aux ovins, ceux-là ne sont pas protégeables par chien de garde, nous dit Guillaume.

Les loups en principe moins aptes à affronter une vache ou un veau, choisissent un terrain en pente avec un trou ou une falaise ; et en meute ils vont pousser des génisses ou veaux apeurés jusqu'à les "dérocher", c'est-à-dire les faire chuter dans le vide ... ils n'auront plus qu'à faire le tour pour passer à table. Rusé, le loup.

Nos sondés attestent en chœur que le loup est doté d'une remarquable intelligence collective de meute. Avec ainsi des stratégies d'attaques en groupe difficiles à déjouer.

Le préjudice des attaques pour le troupeau d'ovins est toujours bouleversant : animaux éventrés, parfois encore vivants, ou retrouvés prostrés dans un taillis ou en fuite, brebis qui avortent ou n'agnellent plus, baissent leur production de lait. Mais à regarder nos interlocuteurs dans les yeux, le traumatisme est manifestement d'abord chez eux.

Ne parlons pas aux éleveurs des écologistes, ô Bonne Mère, ces derniers sont tous des fans du loup ...

*''Mais enfin les écologistes c'est nous, les bergers''* nous clame Francis.

### **Apprendre à vivre avec le loup ?**

Elodie Cousty nous déclare *''nombre d'éleveurs des Alpes de Haute Provence et Alpes Maritime s'accomodent de mieux en mieux de la présence du loup, car ils ont appris, après des premières phases difficiles, à comprendre comment fonctionnent les meutes, et le loup animal très intelligent, sait s'adapter et vivre aussi avec ces contraintes''*.

Ces éleveurs se sont équipés en gardiennage, en clôturage et en chiens de garde, mesures entièrement financées par les deux ministères de la TE et de l'Agriculture. La prédation du loup y a alors fortement baissé.

Le préfet coordonnateur au dernier CNPN de Novembre a insisté sur ces ces avancées très encourageantes.

Elle continue : *''Les éleveurs et bergers de Haute Savoie et des Contamines doivent rapidement être accompagnés dans l'application des mesures de protection des troupeaux''*.

- Pour les clôtures, en effet on en est encore ici à des filets ou des lanières électrifiées comme on en voit sur le chemin de la Balme ou de l'aiguille Croche. Alors que le Plan Loup requiert des clôtures rigides jusqu'à 3m de haut ... qui ne sont pas simples à installer sur de fortes pentes.

- Les chiens sont surtout des patous (bergers des Pyrénées), élevés dès la naissance avec des moutons ce qui les fait s'y assimiler. Mais nos deux amis nous confient qu'ils se font parfois eux-mêmes attaquer. On nous raconte même qu'une partie de la meute est capable d'aller asticoter les chiens, pendant que l'autre fait discrètement le tour de l'enclos pour se servir dans le troupeau ...

Car le chien est pour son cousin le loup un carnassier concurrent, donc un ennemi à abattre, nous dit Jean-Philippe. En octobre, un équipage de chasse à Saint-Gervais a vu sous ses yeux un de ses chiens emporté par un loup ...



- Ajoutons que ces patous causent quelques difficultés : agressions envers des promeneurs, et même chiens domestiques attaqués. Alors il y aurait bien le berger du

Caucase, une armoire à glace taillée pour protéger les troupeaux dans les steppes d'Asie centrale, mais interdite en France d'après Francis. Dommage parce que ce chien qui pèse jusqu'à 100kg est de taille à se faire respecter par nos garnements.

Il faut préciser que le Plan Loup actuel rembourse les éleveurs d'ovins de ces dépenses (chiens et clôtures). Et d'indemniser les bêtes victimes de prédation, à condition que ces équipements de protection soient en place.

Alors de quoi se plaignent-ils ces éleveurs ?

Francis et Guillaume précisent que l'indemnisation est aujourd'hui soumise à la présentation du cadavre de la bête aux autorités compétentes, ce que confirme le chasseur Jean-Philippe. La procédure ajoute selon eux que la preuve de l'attaque par un loup doit être apportée, et non par un chien errant ou autre.. (Francis raconte qu'une de ses bêtes a un jour été importunée par le chien d'un des estivants du village ... qui n'était autre que le président de la SPA !)

En fait, on reconnaît les blessures du loup à l'écartement de ses crocs, beaucoup plus large que celui d'un grand chien.

Tout ceci est contredit par le Plan Loup en vigueur, qui indique que même les ovins disparus après une attaque sont également indemnisés.

Les textes, et le terrain ...

### **Un loup qui n'a plus peur de rien**

L'intéressant site de Ferus signale le loup comme un '*Prédateur efficace des ongulés sauvages*' ; et on sait tous que les sangliers et les chevreuils par leur reproduction débridée partout en France sont une nuisance croissante pour les cultures et les jeunes arbres de nos campagnes.

N'en déplaise aux anti-chasse, ces "prélèvements" par la chasse de ces animaux en surnombre sont importants ; et le loup en est en principe un des acteurs.

Sauf que ... ces excès de "gibier" réellement indésirable se rencontrent dans des zones de forêts et de cultures aujourd'hui quasi exemptes de sa présence (Oise, Aisne, Somme, Perche, Champagne, Sologne, Landes, etc ...).

Le problème est que, pour Francis et Guillaume, la raréfaction manifeste dans notre belle région de Haute-Savoie des populations de chamois, cerfs et bouquetins qui font notre joie en haut du sentier des gorges de la Gruvaz est alarmante. Le loup semble être en train d'y faire le vide.

Ils nous racontent que ces animaux, terrorisés par les attaques répétées, se réfugient sur des zones rocheuses et escarpées comme au dessus de Tré la Tête ... sans accès à la flore qui fait leur ordinaire.

Et nos interlocuteurs s'accordent à dire que le rusé, qui n'est plus – ou à peine – inquiété par l'homme, n'en a tout simplement plus peur. D'où des incursions de plus en plus fréquentes dans les rues des villages, dans les cours de ferme, et parfois en plein jour.

Quelles que soient les dénégations des pro-loups, on peut alors légitimement se poser la question de la sécurité de nos chiens de compagnie, ou même de nos enfants éloignés du chemin pour cueillir des myrtilles ... quand les loups n'auront plus de chamois, chevreuils ou marmottes à se mettre sous la dent.



Parole de Francis, au Champelet ou au Cugnon ces vagabonds s'aventurent désormais en terrain conquis.

*''En fait le Loup est un animal opportuniste et il se déplace beaucoup sur de très longues distances, et on peut donc le croiser en ville et le long de routes qui jalonnent ses périples pour créer de nouvelles meutes''* nous dit Elodie Cousty.

Guillaume développe l'argument intéressant qui est que l'abandon croissant des zones de pâture laisse cours à leur « envrassement » (on a appris un mot), c'est-à-dire la graduelle reprise de droits de la flore sur les prairies ... via des taillis et de la petite futaie.

Ce qui rend pour ce spécialiste de la biodiversité toute fensation impossible, et donc génère une raréfaction du fourrage d'hiver pour le bétail du village. De plus, Guillaume nous explique que sur une parcelle de pré alpin, on trouve 100 espèces animales au m<sup>2</sup>, sur un sol de taillis, c'est 15 à 20 et en sous-bois alpin on descend à 10.

Ah, Microcosmos !

Faut-il faut alors de toute évidence faire cesser voire inverser les abandons de pâture par les éleveurs ? Car on voit bien que l'argument du loup ''facteur d'équilibre de la biodiversité'' se trouve ici en risque.

Donc lorsque l'on a exposé les points de vue de chacun, on se trouve devant un dilemme : qui a raison, qui a tort ?

### ***Un nouveau Plan Loup plus protecteur pour l'éleveur***

Malgré le contexte social tendu du moment, la France est encore un pays riche. Mais elle doit respecter ses engagements européens et nationaux sur une espèce protégée.

L'an dernier, elle a consacré plus de 30 millions d'euros pour le loup et la protection des troupeaux. Cette somme s'est répartie entre 3 440 000 euros pour l'indemnisation des pertes consécutives à des prédatons dans les troupeaux, 24 660 000 euros pour la mise en place des moyens de protection dans les élevages et quelque 2 000 000 euros pour rémunérer les agents de l'État affectés à la gestion de

ce dossier. Et ces sommes ne cessent de croître, au rythme de la progression numérique et géographique de l'espèce.

« Le coût annuel de la protection des troupeaux et de l'indemnisation est estimé à 80 000 euros par loup », estimait Michel Méret, directeur de recherche à l'Inra, lequel présentait ces chiffres le 14 mars dernier, lors de la journée Grand Angle ovin organisée par l'Institut de l'Élevage.

FNE rappelle que le loup fait essentiellement des ravages parmi les élevages qui n'ont pas encore souhaité tirer parti des financements offerts par le Plan Loup, surtout en termes de clôtures infranchissables, de présence de chiens de protection et d'un berger surveillant le troupeau.

Mais le député Xavier Roseren nous déclare via Basile Dunand, son attaché parlementaire, que le loup est aujourd'hui si bien implanté en France que la question de l'équilibre de sa présence doit désormais être posée en termes de déséquilibre.



Une note du Ministère indiquait fin 2019, que le PNA allait être ajusté, pour tenir compte de l'accroissement plus fort que prévu de la densité du loup, sa concentration en zone alpine et l'augmentation de la prédation. C'est le Plan Loup 2023-2028, en cours de finalisation. Et ce dispositif devrait reconnaître la notion de ZDP, zones difficilement protégeables, donnant entre autres aux éleveurs la possibilité de réaliser des tirs d'effarouchement, sans que les mesures de protection préalables soient mises en place. Et surtout il ferait évoluer les tirs de défense de 12 à 19% de la population de loups.

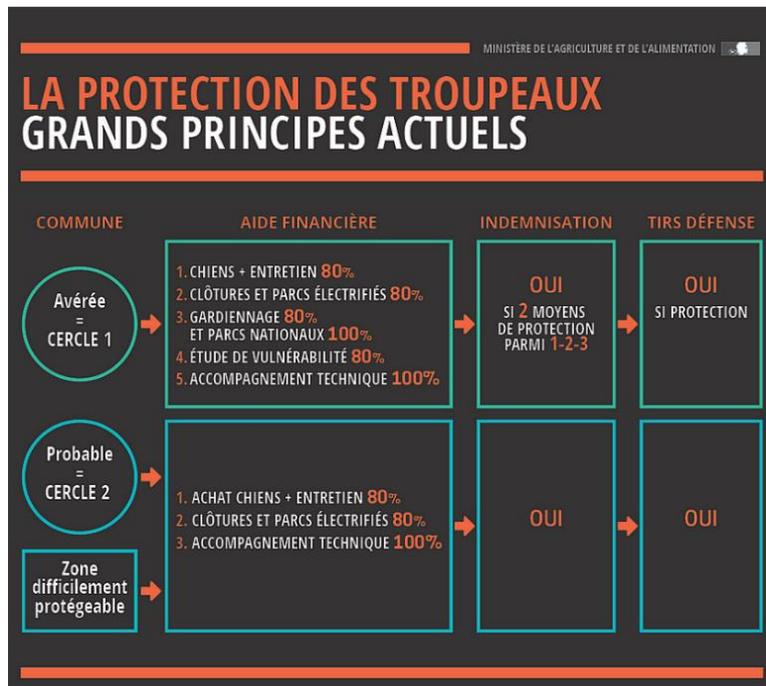
Sans doute les confinements ont-ils particulièrement profité à ces augmentations de la population des loups.

Donc avec un accroissement de population lupine de 20% par an, et un taux d'élimination à peu près du même montant, le Ministère a estimé qu'il y avait assez de loups en France ; ce qui devrait rassurer les éleveurs.

Sauf les nôtres ?

Le droit administratif progresse vite sur la question, devenue délicate en l'état de l'évolution des mentalités mais aussi des connaissances scientifiques, des rapports entre hommes et animaux. Mais aucun domaine n'est plus sensible que celui du loup. Et, sur ce point, le juge administratif tâtonne plus vite qu'il ne progresse, et avance à pas comptés : c'est à pas de loup qu'il décide, au cas par cas, de laisser abattre des loups ou non.

Au point que la jurisprudence devient difficile à prévoir. Globalement, le juge admet qu'on fasse la peau au grand méchant loup, mais avec une jurisprudence ménageant la chèvre et le chou, ou, plutôt le loup et l'agneau...



Et voici sur cette image les dispositions de ce Plan Loup 2, qui est en effet plus accommodant et "généreux" pour les éleveurs, et tout semble y avoir été prévu pour les accompagner au plus près, avec force aides et financements.

Et même si nos deux amis bergers estiment que leurs tracas de rapines lupines n'intéressent pas beaucoup l'Assemblée Nationale (à l'exception probable de l'ami Jean Lasalle), il semble

clair que le Préfet d'Auvergne Rhône Alpes s'est démené dans cet objectif, ce que confirme FNE.

L'objectif déclaré du gouvernement est de « faire baisser le niveau de dommage aux troupeaux » à des fins de protection de ces troupeaux.

Mais ces opérations de tir de défense ne peuvent être déclenchées que par des agents assermentés de l'état, après un processus administratif que l'on peut imaginer.

En 2019, la prédation occasionnait en France plus de 15 000 victimes d'élevage par an (ovins, bovins, caprins, équins... hé oui, même les chevaux), en y incluant le bétail disparu suite aux attaques. Nos bergers nous disent qu'ils ne s'y retrouvent pas dans les indemnités, tout en restant selon FNE et d'autres parties prenantes, les mauvais élèves de la classe européenne en termes de mise en place des mesures de protection.

L'association Ferus indique qu' « à la suite d'une diminution des ressources d'ongulés sauvages, la mortalité naturelle des jeunes loups augmente et un équilibre s'établit ». Cela serait sans doute avéré si le loup n'avait donc pas chez nous le garde-manger alternatif de ces élevages de moutons et brebis que nos bergers estiment si difficiles à protéger.

## *En guise de conclusion*

La conclusion pourrait être qu'il n'y aucune raison pour que la France ne recueille pas dans ses zones sauvages des populations de loups. Ceux-ci doivent de toute évidence être considérés comme bienvenus dans les vastes zones désertes où ils ne sont pas "dérangés", trouvent leur pitance parmi la faune sauvage et jouent ainsi un réel rôle d'équilibrage.

Le gouvernement, les Régions, semblent avoir intégré le malaise profond de la population agropastorale. Il reste à diffuser rapidement ce fameux Plan Loup 2, discuté à l'Assemblée depuis près de 3 ans. Il est temps parce que dans les ZDP, nos bergers perdent patience, perdent leur motivation, et même leur gagne-pain. Et nos montagnes se dépeuplent de leurs ravissants chamois et autres.

FNE se positionne frontalement contre ce qu'il perçoit comme une hystérie anti-loup du terroir, tout en ayant validé l'augmentation des tirs de défense à 19%.

Et il est à déplorer d'inquiétantes manœuvres de déstabilisation des défenseurs du loup, avec des actions d'intimidation aussi anonymes que peu raffinées. Les éleveurs qui mettent en place les recommandations du Plan Loup subissent un violent ostracisme venant de certains de leurs pairs.

Le Gévaudan (Lozère) serait dénaturé si loup devait y disparaître, ainsi que dans des zones à l'habitat aussi raréfié que le Mercantour ou des zones reculées de la Drôme et des Alpes de Haute Provence. En Slovénie ou en Roumanie, le fameux loup des Carpathes fait partie du paysage, comme le sanglier chez nous. Et à Yellowstone, après avoir été méthodiquement éliminé par les trappeurs, il a été réintroduit en 1995, sans difficulté de cohabitation avec l'homme et le bétail.

En revanche, notre habitat du Pays du Mont Blanc à forte densité, touristique et agropastorale, où les zones de pâture passent d'un pré à l'autre régulièrement, aura toujours des difficultés de cohabitation avec cette sympathique mais encombrante bestiole.

Le Plan Loup 2 éteindra-t-il les colères ?

Où la confrontation ne fait-elle que commencer ?

Les parties prenantes travaillent sur ce Plan Loup depuis longtemps avec des avancées notables en terme de protection des troupeaux, essayons d'être optimistes pour le nouveau Plan Loup.

Et le présent article n'a aucune vocation à prendre parti. Nous avons juste voulu exposer les arguments des uns et des autres.

Tout en notant que les autres sont beaucoup plus exposés que les uns ... et qu'ils nous décrivent un chaos croissant, plus qu'une "chance pour la biodiversité". Les deux cousins Mollard nous disent séparément que la seule façon de voir les autorités prendre des mesures drastiques contre cette situation jugée en perte de contrôle, c'est, après la forte raréfaction du garde-manger naturel du loup qui s'est amorcée, *lorsqu'un enfant sera emporté.*

Ce qui est tout de même préoccupant .....

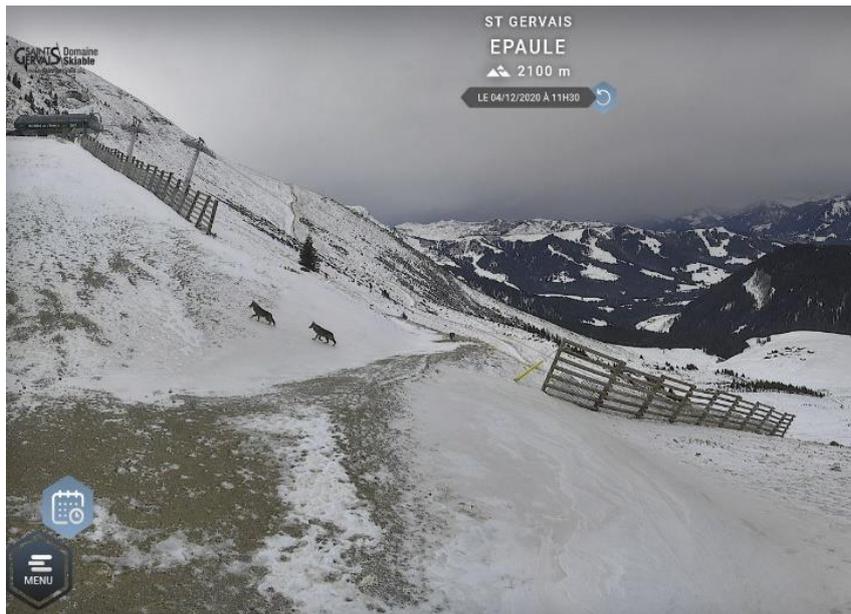


Photo prise par la Webcam de l'Épaulé (2 100 mètres), à Saint-Gervais ; le 4/12/2020 à 11 h 30

**Bénédicte Forestier**  
**Thomas Le Chatelier**